

Vers un rôle plus actif des familles dans les soins de santé
Proposition prébudgétaire
Août 2014
Johnson & Johnson Inc.

De la même manière que les données démographiques du Canada ont changé au cours de la dernière génération, le débat entourant les soins de santé a évolué. Comme la population vieillit et que des préoccupations sont constamment soulevées concernant l'accès même à la plupart des services de base, tant le gouvernement que les Canadiens ont ouvert un débat public sur la façon de préserver notre système de soins de santé.

Récemment, les discussions ont porté sur l'importance pour les personnes et les familles de jouer un rôle plus actif dans leurs propres soins. On a fait valoir que la place de plus en plus grande des soins de prévention et l'autonomie en matière de santé avaient le potentiel de permettre au système de soins de santé d'économiser des millions de dollars en maintenant les gens en meilleure santé plus longtemps et en évitant des visites non nécessaires à la clinique ou à la salle d'urgence.

Johnson & Johnson Inc. (JJI) est depuis longtemps un partenaire du gouvernement du Canada et des Canadiens dans la recherche de moyens de maintenir les familles en santé. Nous nous sommes engagés à créer des produits qui sont à la base d'un mode de vie dynamique et sain.

L'un des moyens grâce auxquels les Canadiens peuvent contribuer à ralentir la hausse des coûts des soins de santé et à éliminer certains temps d'attente inutiles pour obtenir des services médicaux consiste à adopter une approche proactive à l'égard de leur santé. Recourir à des médicaments en vente libre dans les domaines où il est possible d'atténuer la nécessité d'une assistance médicale immédiate fait partie de cette démarche proactive. Pour appuyer cet effort, JJI croit que le gouvernement peut offrir un allègement fiscal pour faciliter l'accès à des produits de soins personnels.

Crédit d'impôt pour soins familiaux

JJI recommande d'offrir un crédit d'impôt pour soins familiaux de 300 \$ par contribuable qui permettrait aux Canadiens de réclamer les coûts de médicaments en vente libre dans des domaines thérapeutiques précis à définir de concert avec le gouvernement. Les domaines sur lesquels JJI recommanderait de se concentrer comprennent la gestion de la douleur, les allergies et l'abandon du tabac.

Chaque année, des millions de Canadiens souffrent de symptômes de maladies ou troubles mineurs comme les rhumes des foins et les allergies saisonnières. Chaque jour, plus d'un million de Canadiens essaient de cesser de fumer. Les effets combinés de ce crédit d'impôt pourraient bénéficier aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays et contribuer à gérer les coûts des soins de santé.

Selon une analyse économique réalisée par JJI, le coût annuel total de cette proposition est estimé à moins de 100 millions de dollars. Bien que le gouvernement puisse envisager d'imposer une taxe d'accise en tant qu'option de financement de ce crédit d'impôt, JJI recommande d'examiner les enveloppes actuelles de la politique à l'intérieur de Santé Canada afin de les harmoniser avec les objectifs d'un crédit d'impôt pour soins familiaux.

Les directions générales du Ministère qui semblent avoir une vision qui converge avec la nôtre sont Produits de santé (un lien avec les produits de santé grand public) et Politique du système de santé canadien puisque cette proposition représente une réorientation novatrice de la politique.

Le crédit d'impôt pour soins familiaux appuierait une tendance générale observée au Canada vers une plus grande gestion personnelle de son bien-être et il améliorerait la viabilité du système de soins de santé.

Contexte

Environ la moitié des Canadiens vivent avec au moins un problème chronique et plus du quart est aux prises avec au moins deux de ces problèmesⁱ. À mesure que la population vieillit, on assistera à une augmentation rapide des coûts de 90 milliards de dollars en soins de santé et liés à la perte de productivité due à des maladies chroniquesⁱⁱ. L'autonomie en matière de santé joue un rôle important dans la gestion responsable tant des infections aiguës que des maladies chroniques. L'appui apporté à de tels soins est reconnu comme un important moyen d'améliorer les résultats de santé, de réduire les coûtsⁱⁱⁱ,^{iv} et de faciliter l'accès aux soins de santé.

À mesure que les consommateurs deviennent plus avertis et mieux renseignés à propos de leurs options de santé, les gouvernements partout sur la planète envisagent l'autonomie en matière de santé comme une option viable pour soutenir les systèmes de soins de santé. En fait, le Royaume-Uni a des données probantes qui montrent les effets positifs de l'autonomie en matière de santé sur l'utilisation des services de santé, une fois qu'il eut déterminé que celle-ci était l'un des quatre piliers de son service national de santé.

Le crédit d'impôt proposé favorisera la gestion autonome continue des soins personnels, permettant d'économiser des milliards de dollars supplémentaires qui auraient autrement été dépensés dans le cadre des visites médicales. Une recherche réalisée par Produits de santé consommateurs du Canada montre que les adultes canadiens ont fait état d'un total combiné de plus de 213 millions épisodes de rhumes, gripes, maux de tête et indigestions en 2011. La grande majorité de ces épisodes ont été traités de façon autonome au moyen de produits de santé grand public et de remèdes maison, sans coût pour le système de soins de santé. Un peu plus de 7 % de ces épisodes ont donné lieu à des visites chez le médecin, qui coûtent un peu moins de 1 milliard de dollars^v, et qui s'élèvent à près de 2 milliards de dollars une fois que les coûts supplémentaires des médicaments prescrits, des tests en laboratoire et autres soins y ont été ajoutés^{vi}.

Les facteurs qui amènent certaines personnes à consulter le médecin alors que d'autres se soignent elles-mêmes sont complexes et il demeure essentiel que les personnes qui ont besoin des soins d'un médecin puissent les obtenir. Examinez toutefois les économies qui seraient anéanties si seulement une personne sur dix passait de l'autonomie en matière de santé aux soins médicaux remboursés par le gouvernement : les coûts pour le Canada feraient plus que doubler. Les économies découlant de l'autonomie en matière de santé permettront de soutenir le système médical pour ceux qui en ont besoin.

Les pressions exercées sur les ressources et le financement des soins de santé augmentent plus rapidement que jamais auparavant. Le financement consacré aux soins de santé frise les 50 % des budgets de fonctionnement des provinces – une hausse par rapport à 30 % en 1985. Cette

proportion varie : elle va du tiers du budget provincial du Québec et représente pas moins de 46 % du budget de l'Ontario (Conference Board, 2013).

À l'heure actuelle, presque toutes les mesures fiscales et d'assurance (publique et privée) liées aux soins de santé sont axées sur les soins professionnels comme les visites chez le médecin, les soins en établissement et les thérapies prescrites. Regroupés, ces incitatifs financiers vont à l'encontre du soutien à l'autonomie en matière de santé. Un crédit d'impôt pour soins familiaux constituerait une mesure permettant d'équilibrer cette équation afin d'appuyer la tendance vers une plus grande autonomie en matière de santé des Canadiens pour certaines maladies courantes mineures et pour des maladies chroniques.

Conclusion

JJI souhaite établir un partenariat avec le gouvernement afin de montrer qu'il existe une approche combinée et proactive de trouver des moyens novateurs de s'attaquer à l'augmentation des coûts tout en préservant l'accès des Canadiens à un système de soins de santé de calibre mondial.

Un crédit d'impôt pour soins familiaux qui permettra aux consommateurs canadiens de réclamer jusqu'à concurrence de 300 \$ pour des achats admissibles de médicaments en vente libre et de produits de santé grand public est un moyen unique, pertinent et efficace pour que le gouvernement fédéral et le secteur privé travaillent ensemble à assurer un meilleur avenir aux soins de santé dans ce pays.

ⁱ Conseil canadien de la santé (2011). *Comment les Canadiens plus malades atteints de maladies chroniques évaluent-ils le système de soins de santé?* Résultats du Sondage international 2011 des adultes plus malades du Fonds du Commonwealth sur les politiques de santé, bulletin 6. Toronto, Ontario : Conseil canadien de la santé.

ⁱⁱ Mirolla, M. (2004). *The cost of chronic disease in Canada*. Ottawa, ON: Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada.

ⁱⁱⁱ Conseil canadien de la santé (2012). *Self-management support for Canadians with chronic ailments: A focus for primary health care*. Toronto, ON: Health Council of Canada.

^{iv} U.K. Department of Health, *Self-Care—A Real Choice, Self-care Support – A Practical Option*, London, 2005.

^v Willemsen KR, Harrington G. From Patient to Resource: The Role of Self-Care in Patient-Centered Care of Minor Ailments. *SelfCare* 2012; **3**(3):43-55.

^{vi} Anderson et al, "The Economics of Self-Medication in Canada", 1995 Queen's Health Policy.